

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Mollusques Inc.	Numéro de permis 2010270	Date d'inspection Le 19 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Mollusques		Numéro de téléphone (506) 743-5433	
Adresse 78 rue McLaughlin Bouctouche NB E4S 3R2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Hickey		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	17 juin 2024	19 sept. 2024
Commentaires : Durant l'inspection de suivi la mentor en assurance de la qualité a été en mesure d'observer la description de tâche et responsabilité a été ajouter dans le dossier de l'employé en question. La lacune est maintenant conforme.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	17 juin 2024	19 sept. 2024
Commentaires : Durant l'inspection de suivi, la mentor en assurance de la qualité a été en mesure d'observer que les jouets brisés ont été retirés de l'aire de jeu extérieure. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
La mentor en assurance de la qualité est sur les lieux pour une inspection de suivi. Le ratio fut respecté lors de la visite.			

original signé par  
Stephanie Hickey

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 19 septembre 2024

Date

original signé par  
Carole Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 septembre 2024

Date